

**GENDARMERIE NATIONALE**  
 COMPAGNIE OU ESCADRON  
 de  
 UNITE  
 BT  
 CODE UNITE 03314    PROCES-VERBAL N° 1161 / 83 / 197

PROCÈS-VERBAL

CADRE RESERVE DESTINATAIRE

D'ENQUETE    PRELIMINAIRE  
 ( Renseignement administratif )

83306885  
 N° PIÈCE 1    N° DE LIÈGE 1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

**Objet :** Recueil de renseignements concernant l'évolution d'un O.V.N.I; observé par trois témoins des localités de et de

NOUS SOUSSIGNÉ(S) S L, Gendarme, A.P.J  
S M, Gendarme, A.P.J  
 VU L'ES) ARTICLE(S) 20 et 75 du Code de Procédure Nénale,  
 RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, ABILITÉ EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE  
 CE JOUR 21 Novembre 1983 à 15 heures 30, nous sommes avisés par des habitants des communes de et de annexe de, de ce qu'ils ont été témoins oculaire de l'évolution d'un O.V.N.I dans le ciel, au-dessus de la commune de. Ce phénomène durait 6 à 7 secondes.  
 Les personnes concernées désirent faire une déclaration sur ces faits, à la suite d'un article paru dans la presse locale ( Républicain Lorrain du 19.11.83 )  
 En effet, le journal invitait les éventuels témoins à se faire connaître aux services de Gendarmerie ou de Police.  
 A cet effet, nous nous transportons dans les localités concernées et procédons à l'audition des personnes suivantes :  
 - Monsieur G, G nous explique que cet objet était visible dans le ciel de le 18.11.1983 vers 18 heures. Il nous donne un signalement assez précis à savoir : forme ronde, grosseur d'un ballon de foot, couleur jaune vif suivi d'une traînée de près de deux mètres. Ce phénomène évoluait assez rapidement en direction de la commune de ( Pièce n° : 2 )  
 - Monsieur C, C, également témoin des faits, nous fournit un signalement similaire, donné par G. Il ajoute cependant que l'objet se déplaçait de haut en bas et de droite à gauche, en direction de. Il lui semble avoir entendu un bruit provenant probablement de l'O.V.N.I et correspondant à un frottement d'air. ( Pièce n° : 3 )  
 - Monsieur S, J, a vu l'O.V.N.I alors qu'il circulait à bord de son véhicule sur la R.N entre les Communes de ; et de. Il n'a pas vu la boule de feu main une loqgue traînée d'étincelles. Il a comparé cette chose avec le passage d'une comète. ( Pièce n° : 4 )

Fait et clos à le 30.11.83

Le Gendarme S, M.

**NOTA :** Un message n° 717 / 2 du 22.11.83 a été adressé à notre Cdt de Compagnie à ]

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	- Mr le P.R à	DATE DE CLOTURE LE 30.11.83	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE
	<input type="checkbox"/> 1	- Mr le Commissaire de la République		
	<input type="checkbox"/> 1	- Gal. Gouverneur, Cdt la erC.A- ' RM ( avec copie )		
	<input type="checkbox"/> 1	- Gal, Cdt la FATAC - R.A à ( avec copie )		
	<input type="checkbox"/> 1	- Directeur de la Gendarmerie ( avec copie )		
	<input type="checkbox"/> 1	ARCHIVE TRANSMISE AU CDT. grpt.	SIGNATURE(S)	SIGNATURE ET CACHET

83306885

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour 21 Novembre 1983 à 16 heures, à

Nous soussigné(s) S, I, Gendarme, APJ

Vu les articles 20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

## ● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

G, G, ans

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M - né le à

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

F

FILIACTION

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

de L et de R ; M, de nationalité française, marié

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)

demeurant

"""""" Le 18 Novembre 1983, peu avant 18 heures, je me trouvais devant mon domicile avec un ami Monsieur C. Nous discussions de choses et d'autres. Soudainement, j'ai aperçu dans le ciel une boule de feu de couleur jaune vif, d'une grosseur d'un ballon de foot. Cette boule se dirigeait vers la localité de assez rapidement, sans toutefois pouvoir évaluer sa vitesse, ni sa hauteur. Une traînée de près de deux mètres suivait cet objet. -----

"""""" Je n'ai entendu aucun bruit pouvant provenir de l'objet. Ce-ci était visible durant 5 à 6 secondes environ. -----

"""""" Je n'ai aucune autre précision à apporter sur ces faits. ----

"""""" A, le 21 Novembre 1983 à 16 heures 15. ---

"" Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

a signé au carnet de déclarations.

83306885

date et heure nous trouvant à (lieu)  
Ce jour 21 Novembre 1983 à 16 heures 00 à :

Nous soussigné(s) S \_\_\_\_\_, M \_\_\_\_\_, L, Gendarme, A.P.J

Vu les articles 20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

C \_\_\_\_\_, C \_\_\_\_\_, ans,

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M - né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

F

FILIATION

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

de S \_\_\_\_\_ et de C \_\_\_\_\_, V \_\_\_\_\_

marié

ADRESSE COMPLETE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉV.)

demeurant

"""" Jeudi 18 Novembre 1983, vers 18 heures 00, je me trouvais à  
chez un ami, devant le numéro \_\_\_\_\_

"""" Je regardais le ciel, et soudain j'ai vu une boule de feu de couleur  
jaune-vert, qui se dirigeait de haut en bas et de gauche à droite, en  
direction de la commune de \_\_\_\_\_

"""" Ce phénomène était visible durant 5 à 6 secondes environ. Cette boule  
était de forme ronde, d'une taille d'un ballon de foot vu à une distance  
de 15 - 20 mètres. Le noyau semblait être incandescent et il était suivi  
d'une traînée longue d'un mètre. \_\_\_\_\_

"""" Il me semblait également avoir entendu un bruit à peine auditif et  
qui correspondait à un frottement d'air. \_\_\_\_\_

"""" Selon mes constatations, ce phénomène ressemblait très étroitement  
à une tombée de météorite. --

C'est tout ce que j'ai à déclarer sur cette affaire. --

A \_\_\_\_\_ ; le 21 Novembre 1983 à 16 heures 30. --

"" Lecture faite par moi-même la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai  
rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

a signé au carnet de déclarations.

83306885

date et heure nous trouvant à (lieu)  
Ce jour 29 Novembre 1983 à 15 heures 50, à

Nous soussigné(s) S, M, Gendarme, A.P.J

Vu les articles 20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

S, J, ans,

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M - né le à

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

F

FILIATION

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

de A et de Z, J

marié

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉV.)

drt.

annexe de

ajusteur

"""" Le 18 Novembre 1983 vers 19 heures 00, je circulais à bord de ma voit sur la RN entre les localités de et de -----  
"""" Soudain, dans le ciel, j'ai vu une traînée d'étincelles d'une longueur d'un mètre environ, de couleur blanche, non éblouissant. Cette traînée se dirigeait vers la commune de et était visible durant 5 à 6 secondes. Elle se déplaçait à allure lente. -----  
"""" Personnellement je n'ai pas vu la boule de feu, étant donné que j'ai vu ce phénomène juste avant sa disparition à l'horizon.  
"""" J'ai comparé cette chose à l'évolution d'une comète. ---  
C'est tout ce que je puis déclarer sur cette affaire.  
A, le 29 Novembre 1983 à 16 heures 10. --

"" Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

A signé au carnet de déclarations.